



Contrat d'Engagement
PRODUCTEUR - AMAPIEN

ECOCERT jusqu'au 31/03/2023

**Produits laitiers frais et
fromages affinés
au lait de vache
3^{ème} trimestre 2022**

Le Producteur :

GAEC de la Terrasse
La terrasse 63120 COURPIERE
06 84 10 79 71 - fermedelaterrasse@gmail.com

L'Amapien :

Nom Prénom :

Adresse :

Tél :

E-mail :

Le référent Produits laitiers : Ludivine Bouchet ludivinegendre@orange.fr

Contenu du contrat :

- Le producteur mentionné s'engage à produire dans le respect de la Charte des AMAP et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique, à apporter ses produits sur le lieu de distribution indiqué, au jour convenu.
- Le présent contrat est passé pour la fourniture de produits laitiers frais de vache et fromages affinés. - Il est établi pour une durée de **3 mois** entre l'amapien et le producteur.
- Pour le lait, ou le fromage blanc en vrac, l'amapien devra apporter son contenant, correspondant à son contrat, lavé par ses soins.
- Pour les contenants en verre réutilisables, l'amapien les retournera au producteur afin qu'ils soient lavés et réutilisés.

Termes du contrat :

1) Livraison

La livraison s'effectuera à Courpière dans la salle Livradois, les vendredis de 18h30 à 19h30, et à partir de 18h le 3^{ème} vendredi du mois. Le producteur apportera sur le lieu de livraison les produits laitiers correspondant au contrat dans un caisson isotherme.

2) La chaîne du froid

Les produits laitiers livrés ont une date limite de consommation indiquée sur l'emballage.

- La chaîne du froid devra être assumée par l'amapien à partir de la livraison.
- Le producteur aura fait le nécessaire auparavant pour respecter cette chaîne.

3) Les modalités de paiement

Les produits laitiers frais et le Camendou sont payables à l'avance. Le paiement se fait par chèque à l'ordre du GAEC de la Terrasse, en espèces, ou en doumes (monnaie locale). Le paiement se fait lors de la signature du contrat, confié au référent Produits laitiers qui le remettra au producteur. Celui-ci encaissera le paiement entre le 5 et le 15 du mois. L'adhérent peut choisir de payer en une ou plusieurs fois. **Les fromages affinés Tomme Dore et Terrassou sont payés lors de la livraison, selon le poids du fromage commandé.** Le paiement se fait par chèque à l'ordre du GAEC de la Terrasse, en espèces, ou en doumes (monnaie locale).

4) Le renouvellement des contrats

Les contrats seront renouvelés 3 semaines avant la nouvelle période de livraison.

5) La commande

Dans le tableau ci-dessous, merci de bien vouloir formuler vos commandes pour chaque livraison.

	Tarif/unité	JUILLET					AOUT				SEPTEMBRE				
		01	08	15	22	29	05	12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	02	09	16	23	30
Lait 1 L	1.20 €								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Crème 25 cl	2,70 €								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Faisselle 500g	2,60 €								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Fromage blanc 500g	2.70 €								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Yaourts nature (4 X125g)	2.20 € les 4								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Fromage frais à tartiner Ail et fines herbes 250g	2,70 €								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Confiture de lait 250 g	4.20 €								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Le CAMENDOU environ 250 g Type Camembert	5 € / pièce								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
TOTAL produits frais en €									<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Le TERRASSOU Tomette de 400G Affinage 2 mois 14€50/kg	Entier 1 (400g)								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	1/2 (200g)								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
La TOMME DORE Tomme entière de 3kg Affinage 4 à 6 mois 14€50/kg	1/2 (env 1.4kg)								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	1/4 (env 700g)								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	1/8 (env 300g)								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

Calculer le total en € pour les produits frais, les fromages affinés sont payés lors de la livraison

Pas de livraison

Soit un montant total d.....€ pour le prépaiement des produits frais / Camendou.

Reçu(s) chèques de €

ou Reçu(s) € en espèces ou doumes.

Etabli en trois exemplaires, le, à

Signatures

Le producteur

Le consommateur